



ANTOINETTE

Délicate fillette aux yeux noirs tout rêveurs.
Brunette au teint de nacre, au gracieux visage.
La bouche, frais calice aux suaves saveurs,
Aux traits purs et troublants, au ravissant langage.
Avec l'air ingénu, — nîmbe de ses seize ans,
Vague et naïf reflet de son cœur de fillette.
Rayonnement candide et doux de son printemps.
Telle était Antoinette.

Devant son front d'enfant je me mis à genoux :
Je lui dis mon amour, je la fis mon idole.
Son âme lui dicta l'enivrante parole :
" Je t'aime ! " et de cette heure il ne fut qu'un de nous.
Tous nos jours s'écoulaient comme des jours de fête.
Ne pouvant concevoir la fin de nos amours,
Nous faisions le serment de nous aimer toujours.
Tel aimai-je Antoinette.

Le destin me la prit et la mit au cendrier.
Je pleurai. Mais plus tard, pour vaincre ma tristesse,
J'essayai d'oublier mon amour et mon deuil.
Oh ! j'avais trop aimé, et malgré ma jeunesse.
Nul amour plus nouveau n'effaçait le premier.
Et le cœur désolé de la plainte que jette
Le vent froid du malheur dont l'aile vient faner,
Tel pleurai-je Antoinette.

Son âme en s'envolant emporta mon bonheur.
Pourtant, quand ma pensée erre sur cette tombe,
Dans une vision je revois la colombe
Venir chercher encore un ami sur mon cœur.
O tendres souvenirs ! ô regrets ! ô fillette !
Après l'avoir aimée, après avoir pleuré,
Je sens bien dans mon cœur que je ne cessai
De rêver d'Antoinette.

A....

CHRONIQUE DE QUÉBEC

PROFILS PARLEMENTAIRES

Si Louis XV revenait en ce monde et qu'il descendit sur nos rives, quelle ne serait pas sa stupéfaction à la vue de cette pointe de terre débordante de sève, que naguère avec dédain il appelait quelques arpents de neige, et où s'épanouissent aujourd'hui, comme dans une serre-chaude, les mœurs, la langue et les coutumes du Breton et du Normand, les lois sévères mais justes de nos codes, les saintes et religieuses traditions qui rendent un peuple durable et l'acheminent sûrement vers l'immortalité.

Avec quel amer repentir le descendant de François I^{er} déplorerait cette incartade de sa royale jeunesse, coupable distraction qui arracha de la couronne de France une de ses plus belles colonies.

Car — je le proclame ici — nous avons, Canadiens-Français, hardiment tracé notre sillon sur ce sol inculte, ces fleuves et ces rivières que la Providence semble avoir jetés devant nous comme autant de ponts où notre énergie peut se déployer à l'aise dans les joûtes du commerce et de l'industrie.

Nous avons lutté d'estoc et de taille, fermes devant le devoir, debout et le front haut en face de l'ennemi, à genoux et croyants près de l'autel qui nous fit forts et valeureux.

En effet, sur le chemin parcouru, combien sont nombreux les actes de réelle grandeur, les sacrifices généreusement acceptés, les abnégations montantes de cœurs tout prêts aux immolations personnelles, et qui nous apparaissent aujourd'hui, à la lueur du souvenir, sous la forme d'âmes héroïques illuminant l'obscurité des cachots, ou sous le profil encore plus tragique de gibets pantelants, d'où sortit, comme un jet de lumière, la réalisation de nos plus chères libertés.

Le Canada est bien loin, c'est vrai, de posséder l'or qui déborde de l'escarcelle de John Bull et qui embarrasse l'échiquier de la république de Washington ; nous n'avons peut-être pas encore la large encolure des peuples nourris au lait pur des traditions séculaires ; mais exige-t-on, je vous le demande, du lionceau qui fait entendre au désert ses premiers accents, l'envergure de la lionne qui le sustente et le protège contre la menace incessante des espaces sans limites ?

Oui, soyons fiers de notre place au soleil, et tenons toujours présente à notre mémoire cette pensée que nous sommes sortis d'une des côtes de la France.

Avec cet acte de naissance à la main et ces états de service dans notre giberne, nous pouvons continuer vaillamment notre route, aspirant chaque jour à devenir meilleurs, à donner à notre race l'honneur et les vertus où Dieu se reconnaît dans la plus belle et la plus parfaite de ses créatures.

Voilà la pensée dominante de mes réflexions, lorsque l'autre jour je parcourais, respectueux et ému, les longs couloirs qui conduisent aux séances de notre Assemblée Législative.

La salle où l'on tient ces augustes réunions est spacieuse, bien éclairée et d'une architecture conforme à la majesté des choses qui s'y déroulent.

Ce qui, en entrant, frappe d'emblée le regard, c'est un superbe baldaquin semé d'arabesques et surmonté des armes de l'Angleterre, à l'ombre duquel siège l'orateur, assis dans un fauteuil d'une grande richesse et moelleusement capitonné.

A M. F. G. Marchand est dévolue la difficile et délicate mission de présider l'aréopage, tâche qu'il remplit avec la largeur de manières et le coup d'œil sûr qui distinguent cet écrivain doublé d'un homme d'esprit.

Chaque député parle de son siège ; c'est vous dire qu'il n'y a pas de tribune.

Ceci, suivant moi, est une lacune regrettable.

En effet, il faut, dans une assemblée délibérante, que l'orateur soit vu de haut, que sa parole domine, que l'argument subtil, les considérations qui soutiennent le problème, ou la question à résoudre, viennent de loin, entourés de la magie du discours.

Car, au Parlement, l'orateur ne parle pas seulement pour enfilier des mots, convaincu d'avance que ses paroles s'en iront en vaine fumée, bonne, tout au plus, à orner les feuilles du Hansard, ou à ébahir les électeurs d'un comté lointain.

Voyez en France, ce pays où l'éloquence a atteint des hauteurs incroyables. Imagineriez-vous Lamartine, Albert de Mun, Jules Favre ou Gambetta, parlant ailleurs qu'à la tribune, debout, la tête rejetée en arrière, ou se penchant vers l'auditoire subjugué et convaincu ?

Ces remarques faites, je tire mon fusain et crayonne ces humbles profils, priant le lecteur, s'il ne trouve pas de son goût les couleurs de ma palette, de ne s'en prendre qu'à moi-même et à mon jugement, peut-être un peu trop hasardé.

Bien entendu qu'il ne s'agit pas ici de politique ; je peins sur le vif, voilà tout.

.

A tout seigneur, tout honneur.

Une taille élancée, au-dessus de la moyenne, assez forte moustache et cheveux noirs, œil de jais et vif comme une escarbouche, vêtu avec élégance mais sans recherche, promenant sur la députation un regard calme mêlé à un fin sourire ; voilà M. Mercier, premier-ministre de la province de Québec.

Sous cette couche d'indifférence marquée, cet homme cache une énergie fébrile, travailleuse, qui ne laisse à son esprit aucune trêve, aucun repos. M. Mercier est avant tout un remueur d'idées. Aussitôt qu'un plan, une idée se font jour dans son esprit, alors plus de repos ; son imagination gravite incessamment vers le triomphe de ce plan, ou de cette idée. Il rêve, déduit, conjecture, refait, s'il le faut, son projet, en remet un autre sur le métier ; appelle à lui ses lieutenants qui l'entourent, soumet la chose brièvement et sans emphase, discute avec eux les chances et les périls de la situation ; se rend, sans forfanterie, à une suggestion, à un conseil, et ne se repose heureux et satisfait qu'au moment où l'idée prend un corps et devient le succès dans la réalité.

Comme orateur, il serait difficile de lui trouver un égal. Sa diction, l'acte au début, se corse et s'accroît pendant l'action, et sa parole porte en elle un degré de sincérité qui amène à lui les suffrages. Il est improvisateur dans la force du mot. Que quelqu'un émette une opinion qui ne lui aille pas, aussitôt il se lève, apostrophe le pré-

pinant, engage avec lui la lutte, multiplie les arguments, les pose en pleine lumière, et, dans dans une péroraison savante, fait sauter l'arsenal de son adversaire désarmé.

Mais où M. Mercier donne une mesure plus complète de son talent, c'est dans la lutte corps à corps, lorsque son antagoniste le pique au flanc. Alors ce n'est plus le même homme ; il se dresse, brandit sa parole comme une épée, défie son adversaire et atteint des hauteurs que ceux-là seuls peuvent dire qui l'ont entendu.

Je me rappelle l'avoir vu aux prises avec M. Chapleau dans une discussion de grand intérêt public. Ce combat singulier fut beau à voir ; car personne ne niera que M. Chapleau est d'une force démocratique. Tout chez lui réalise l'idée que l'on se fait de l'art de bien dire et des draperies qui en relèvent la mâle beauté : talent, physique, onction, gestes superbes. Aussi, quand M. Chapleau reprit son siège, après un discours torrent et d'une habileté consommée, l'auditoire vit avec défiance le tribun de la gauche se lever pour lui répondre. Mais, après quelques minutes, il n'en fut plus ainsi. M. Mercier s'éleva, se prodigua ; l'inspiration lui souffla de ces apostrophes qui vous passent sur la peau et dans l'âme comme une batterie électrique. Du coup, il avait gagné ses épaulettes.

Pour tout dire, en un mot, M. Mercier partage avec MM. Laurier et Chapleau les palmes de l'éloquence au Canada.

En face de lui, sur les banquettes de la gauche, siège M. Taillon, chef de la loyale opposition.

M. Taillon porte, sur une figure ouverte et franche, une longue barbe grisonnante qui imprime à sa physionomie un cachet de haute respectabilité. L'énergie et la persévérance donnent à son caractère une trempe peu commune. Ne se grisant jamais des sourires de la fortune, les revers ne le déconcertent pas d'avantage. Aux dernières élections générales, il fut battu dans Montréal-Est par son collègue, M. David. Le lendemain du combat, au lieu de pleurer inutilement sa défaite, il partit en éclaireur, engagea la lutte à Montcalm, où cette fois la victoire confirma sa légitime ambition et lui permit de reprendre le bâton de commandant.

M. Taillon, comme orateur, possède une voix superbe, flottante comme un écho sous les voûtes parlementaires. Tacticien habile, il excelle à opérer un mouvement, à se porter à la tête de ses colonnes, à battre en retraite, libre ensuite d'opérer une conversion et de surprendre l'ennemi confiant dans ses positions. Il manie le sarcasme et l'ironie avec ce tact et ce savoir-vivre qui lui firent parfois des adversaires, jamais d'ennemis. Je me rappelle certaines séances où M. Taillon, tenant le dé de la réplique, fit rire et se tordre ses collègues et la galerie. Il sait saisir au vol un mot équivoque et cloue souvent sur place son adversaire par une réflexion spirituelle et de bon goût. Tout cela avec calme, sans amertume, ni arrière-pensée. Que de fois on le vit, au sortir d'une séance, s'éloigner là-bas dans les couloirs, échangeant une douce causerie avec M. Mercier, dont tout à l'heure il disputait pied à pied le terrain politique.

Mais quel est donc cet homme à droite, travaillant sans cesse, courbé sur son pupitre, feuilletant, écrivant, compulsant ?

C'est M. Gagnon, secrétaire provincial et député de Kamouraska. D'une forte taille, portant une longue moustache arquée sur une impériale abondamment fournie, on devine de suite que c'est quelqu'un. Pas de député ne possède mieux que lui et avec autant de sens le secret des rouages parlementaires. Toujours à l'affût, il surveille scrupuleux l'ensemble et l'observation exacte des coutumes et du code constitutionnel. Sa mémoire, jamais en défaut, est une sorte de bibliothèque où se classent avec un rare bonheur les règles consacrées dès la genèse des procédés parlementaires. Il s'enquiert de tout, veut tout connaître et connaît tout. Piocheur infatigable, il ne mesure ni le temps, ni l'étude, ni les recherches, pourvu qu'il arrive à savoir, à acquérir la puissance appuyée sur le droit. Si quelque fois la députation, se laissant aller au souffle capricieux des passions, l'ouïsse, incertaine, sur le flot d'une discussion oiseuse et sans but réel, alors M. Gagnon intervient ; la clarté de l'interprétation aidant, il fait